ZNIEFF de Guyane (mise à jour 2014)



Type: 1

Marais et chenier de Guatemala

nº régional: 00000005 no national: 030030007 Résumé des modifications proposées ✓ Création ☐ Désinscription ☐ Type ☐ Dénomination ☐ Contour ☐ Compléments d'informations Descriptif des modifications: Cette ZNIEFF de type I a été créée afin d'englober les marais et le chenier de Guatemala. En effet, ces milieux constituent une zone restreinte présentant une unité écologique de fort intérêt patrimonial et riche en biodiversité, notamment pour l'ornithologie, les amphibiens et reptiles. On peut également noter que le développement économique actuel menace cette zone, notamment l'expansion de l'agriculture et l'exploitation du chenier pour le sable de construction. Sources cartographiques: La délimitation des zones humides se base sur les polygones de l'occupation du sol 2008 (ONF, 2010) et d'une réinterprétation de certains polygones via la BD Ortho (IGN, 2005) Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique : Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 5 Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 6 Localisation

> Kourou Macouria

> Altitude(s)

De 4m à 15m

Commentaire général

Superficie

2815,62 ha

Relations type I/II

Cette ZNIEFF de type 1 correspond à l'ensemble du territoire également appelé « Marécages de Matiti », délimité au nord par la route de Guatemala et au sud par les pâturages bordant la RN1. Cette ZNIEFF s'inscrit donc dans l'ensemble des savanes sèches littorales de Guyane, principalement localisées entre Cayenne et Organabo dans la plaine côtière ancienne. Elles se trouvent sur des sols argileux marins, consolidés et en grande partie recouverts de sédiments sableux fins datant du Pleistocène. Ces sols sont le plus souvent exondés. L'origine des savanes n'est pas entièrement naturelle. Elle est due à un ensemble de facteurs liés entre eux, d'ordre climatique, édaphique et anthropique (feux, pâturages).

Situé en arrière du front de mer occupé par une bande de mangrove à Palétuviers blancs, ce territoire comporte de grandes étendues de marais et de savanes de grand intérêt séparés par un ancien cordon dunaire (chenier) s'étendant d'est en ouest sur 7 km. Les savanes de Matiti ont la particularité d'être très diversifiées avec la présence de savanes basses et hautes herbacées, de savanes marécageuses et de savanes arbustives. Des fourrés sclérophylles et des bosquets marécageux à Palmiers bâches, Mauritia flexuosa, parsèment le secteur.

La savane basse se présente sous l'aspect d'une grande étendue herbacée constituée de petites touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu, à l'exception des tapis éparses d'une petite plante carnivore, Drosera capillaris. Dans cette savane herbacée, la flore est dominée par des Cypéracées et des Poacées dont plusieurs espèces rares comme Paspalum laxum ou Axonopus passourae. La physionomie est marquée ponctuellement par quelques sous-arbrisseaux nains de 30 à 60 cm qui émergent ainsi du tapis herbacé : Byrsonima verbascifolia (" z'oreil d'âne "). Le milieu correspond alors à la savane basse à nanophanérophytes. Dans les secteurs plus humides représentant la majeur partie de la surface de la ZNIEFF, la savane cède la place aux savanes marécageuses puis au marais. Les savanes marécageuses présentent un faciès d'herbes hautes principalement composée de Poacées et de Cypéracées. Plus inondés, les marais sont composés de moucou-moucou, Montrichardia arborescens, de grandes poacées telles Thalia geniculata et Echinocloa polystachia, mais également d'un cortège d'espèces hydrophiles strictes comme Nymphaea rudgeana, Salvinia auriculata, Pistia stratioites. Notons à ce propos, la présence d'une fougère aquatique protégée, Marsilea polycarpa, recensée dans d'un trou d'eau de taille réduite au sein d'un des marais. Les marais sont également bordés au nord d'une forêt de plaine côtière ancienne sur sols sableux. Elles sont dominées par Parinari campestris et Protium heptaphyllum et de nombreux palmiers : Maripa (Attalea maripa), Comou (Oenocarpus bacaba), Awara mon père (Socratea exorrhiza), Pinot (Euterpe oleracea). Les forêts marécageuses sont par endroit dominées par le Moutouchi marécage (Pterocarpus officinalis). Enfin, une belle population du palmier Astrocaryum murumuru est concentrée sur une partie du chenier. Elle constitue l'une des cinq localités de Guyane de cette espèce relativement rare.

ZNIEFF de Guyane (mise à jour 2014)



Concernant la faune, et plus particulièrement les mammifères, il faut noter la présence et le maintien de petits groupes de Singes hurleurs (Alouatta macconnelli) et de Capucins bruns (Cebus apella) dans les forêts de cheniers et de mangroves, ce qui devient assez rare sur le littoral.

Le secteur de Guatemala est également reconnu pour son intérêt ornithologique. Plus de 25 espèces soit 60% des rapaces connues en Guyane y ont été recensés. La Buse échasse (Geranospiza caerulescens), le Milan bec-en-croc (Chondrohierax uncinatus) et le Carnifex à collier (Micrastur semitorquatus), inféodés aux forêts marécageuses, sont observés régulièrement. La Buse roussâtre (Buteogallus meridionalis) et la Buse à queue barrée (Buteo albonotatus) affectionnent les savanes sèches. La Buse à tête blanche (Busarellus nigricollis), qui nidifie sur les lisières forestières du chenier, le Busard de Buffon (Circus buffoni) et le Milan des marais (Rosthramus sociabilis) exploitent les marais pour leur alimentation. Enfin, dans les savanes Matiti, on note la présence d'un couple d'Elanion à queue blanche (Elanus leucurus) constituant ainsi la deuxième localité connue pour l'espèce en Guyane.

Outre ce cortège de rapaces diurnes, la vieille mangrove abrite plusieurs couples de Grand-Duc de Virgine (Bubo virginianus), le plus grand rapace nocturne d'Amérique. On retrouve également à Guatemala des espèces strictement inféodées aux marais côtiers. Ainsi, plusieurs espèces d'Ardéidés exploitent cette zone : Petit Blongios (Ixobrychus exilis), Héron strié (Butorides striatus), Héron cocoï (Ardea cocoi), Grande Aigrette (Ardea alba).

Les passereaux les plus abondants dans le pripris sont la Moucherolle à tête blanche (Arundinicola leucocephala), la Moucherolle pie (Fluvicola pica), la Paruline équatoriale (Geothlypis aequinoctialis), le Donacobe à miroir (Donacobius atricapilla) et la Synallaxe à gorge jaune (Certhiaxis cinnamomeus). Dans les savanes sèches, on retrouve l'Elénie huppée (Elaenia cristata) et la Sturnelle des prés (Sturnella magna).

Parmi l'herpétofaune, on note la présence d'espèces de marais et de savanes comme le Caïman à lunettes (Caiman crocodilus), le Boa des savanes Epicrates maurus, le serpent corail Micrurus surinamensis, la grande couleuvre aquatique Hydrodynastes (Cyclagras) gigas, la Rainette Hypsiboas raniceps, le Crapaud Rhinella merianae, l'étrange « crapaud » du Surinam Pipa pipa et la très rare grenouille Leptodactylus macrosternum dont seulement deux stations sont connues en Guyane.

L'expansion de l'agriculture, principalement des pâturages sur les zones forestières et les savanes sèches, constitue la pression anthropique la plus forte du secteur en terme de perte de surface naturelle. Également de nombreux feux de savanes sévissent en saison sèche. Bien qu'une partie de la flore des savanes soit adaptée et liée à cette perturbation, l'augmentation de leurs fréquences est susceptible de faire disparaître les espèces les plus sensibles. Enfin, l'intégralité du cordon sableux (chenier) parallèle à la route de Guatemala est actuellement mis en péril par les déforestations consécutives à la mise en place de pâturages ou de carrières de sables.

Bilan des connaissances

Mammifères: Moyen Reptiles: Moyen Ptéridophytes: Faible Champignons: Nul Oiseaux: Moyen Insectes: Nul Bryophytes: Nul Algues: Nul Amphibiens: Moyen Phanérogames: Moyen Lichens: Nul Habitats: Moyen Poissons: Nul

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- _ Répartition et agencement des habitats

Les limites de la ZNIEFF sont:

N: Au nord, la zone est bordée part la route départementale 13 du point A (jonction entre les savanes et la route) à l'intersection avec la piste menant au dégrad de Guatemala puis continue tout droit jusqu'à la zone côtière constituée de mangroves et vasières (point B). La limite s'infléchit vers le sud est le long de la mangrove jusqu'au point C où elle rejoint un des chemins à l'intersection de la RN1.

S. La limite sud est matérialisée par la portion de RN1 reliant une extrémité de la D13 à l'autre, en excluant les zones boisées et/ou dégradées des lieu-dits Matiti, de l'Île Biqueterie et Île Tranquille.

Coordonnées de points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (319936m; 563945m) - B (321722m; 567182m) - C (328508m; 561184m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Eaux douces stagnantes (Lacs, étangs, mares)
Forêts littorales mésophiles sur sable
Forêts marécageuses côtières à Mauritia flexuosa
Formations arbustives xérophiles
Marais à Montrichardia arborescens

		ph		

Plaine, bassin

ZNIEFF de Guyane (mise à jour 2014)

Mesures de protection

Aucune protection

Autre



Marécages boisés denses à Pterocarpus officinalis

Pâturages

Pripris

Savanes arbustives à Byrsonima crassifolia, Curatella americana, Rhynchospora barbata

Savanes basses sur sols hydromorphes

Savanes basses sur sols sableux gris ou blancs (podzols)

Savanes hautes sur sols ferrallitiques jaune

Végétations aquatiques à hydrophytes flottantes ou submergées

Statuts de propriété

Domaine communal

Domaine de l'état

Etablissement public

Indéterminé

Propriété d'une association, groupement ou société

Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds

Habitat humain, zones urbanisées (avéré)

Route (avéré)

Extraction de matériaux (avéré)

Pratiques agricoles et pastorales

Ecobuage (avéré)

Pâturage (avéré)

Mises en culture, travaux du sol (avéré)

Pratiques et travaux forestiers

Coupes, abattages, arrachages et déboisements (avéré)

Pratiques liées aux loisirs

Chasse (avéré)

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Scientifique

Géomorphologique

Paysager

Intérêts fonctionnels

Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Intérêts patrimoniaux

Ecologique

Floristique

Oiseaux Reptiles

Amphibiens

Faunistique

Sources de données

Collection: Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Données GEPOG LIFE+ Cap DOM Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi Informateur: Claessens O. & Giraud-Audine M.

Informateur: Ecobios

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane Informateur: Kévin Pineau / Biotope

Informateur: Marty C.
Informateur: Michel Blanc

Marais et chenier de Guatemala

ZNIEFF de Guyane (mise à jour 2014)



Informateur: Vincent Rufray - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 58

/

Bulbostylis stenocarpa Kük.

Curtia tenuifolia (Aubl.) Knobl.

Erythroxylum suberosum

Genlisea filiformis A. St.-Hil.

Helicotropis linearis (Kunth) A. Delgado var. linearis

Ludwigia rigida (Miq.) Sandwith

Miconia rufescens (Aubl.) DC.

Sauvagesia rubiginosa A. St.-Hil.

Animalia/Amphibia

Hypsiboas raniceps

Leptodactylus macrosternum

Rhinella granulosa

Animalia/Aves

Accipiter poliogaster

Anas discors

Ardea cocoi

Athene cunicularia

Bartramia longicauda

Botaurus pinnatus

Bubo virginianus

Buteo albicaudatus

Buteo albonotatus

Buteogallus aequinoctialis

Cairina moschata

Caracara cheriway

Charadrius wilsonia

Chondrohierax uncinatus

Circus buffoni

Cnemotriccus fuscatus

Dendrocygna autumnalis

Donacobius atricapillus

Elaenia cristata

Elanus leucurus

Falco columbarius

Falco deiroleucus

Gallinula chloropus

Inezia caudata

Ixobrychus exilis

Melanerpes candidus

Micrastur semitorquatus

Micropygia schomburgkii Myiopagis flavivertex

Nemosia pileata

Phaethornis longuemareus

Pluvialis dominica

Porphyrio martinica

Ramphastos toco

Rostrhamus sociabilis

Selenidera culik

Spizastur melanoleucus

Sporophila plumbea

Sturnella magna

Tringa flavipes

Tringa melanoleuca

Zenaida auriculata

Animalia/Mammalia

Odocoileus cariacou

Panthera onca

Animalia/Reptilia

==> Nombre espèces non déterminantes: 4

Animalia/Amphibia

Pipa pipa

Rhinella merianae

Animalia/Reptilia

Hydrodynastes gigas Micrurus surinamensis

ZNIEFF de Guyane (mise à jour 2014)



Caiman crocodilus Epicrates maurus Plantae/Dicotyledones Drosera capillaris